

Rapport de stage prêt à porter

Par **AntoineB**, le **13/09/2012 à 15:01**

Bonjour,

J'ai effectué cet été un travail saisonnier dans un magasin de prêt-à-porter. Je dois maintenant faire un rapport de stage sur cet expérience professionnelle, mais ce n'est pas un rapport de stage comme on peut avoir l'habitude d'en rencontrer mais plutôt une dissertation juridique qui aurait l'air d'un rapport de stage. Or, je ne trouve pas de problématiques juridiques. Je voulais me pencher sur le cas des soldes (ayant travaillé durant cette période), mais ce que j'ai aperçu de la législation encadrant les soldes ne me permet pas de faire un rapport d'une trentaine de page (exigence ferme de ma faculté). J'ai ensuite pensé à parler de la filiale et des franchises puis des commissions affiliations mais là encore je bloque au niveau de la problématique. Si l'un (ou l'une) d'entre vous pouvait m'éclairer sur ce sujet, je lui serai extrêmement reconnaissant.

Je vous remercie d'avance.

Antoine

Par **Camille**, le **14/09/2012 à 08:48**

Bonjour,

[citation] travail saisonnier dans un magasin de prêt-à-porter.

...

rapport de stage

...

exigence ferme de ma faculté[/citation]

"Travail saisonnier" ou stage conventionné dans le cadre de vos études ?

Etudes dans quel domaine exact ?

En quoi consistait votre travail exactement ?

[citation]Je voulais me pencher sur le cas des soldes (ayant travaillé durant cette période), mais ce que j'ai aperçu de la législation encadrant les soldes ne me permet pas de faire un rapport d'une trentaine de page[/citation]

Pas beaucoup d'imagination ? Pourtant, il y aurait de quoi écrire...

Par **AntoineB**, le **14/09/2012 à 11:54**

Je suis en droit mais nous devons effectuer un stage ou un travail pendant l'été, j'ai choisis de travailler pour avoir un expérience professionnelle. Mais plus notre travail a été éloigné du juridique, plus nous devons prendre de la hauteur pour le "rapport de stage". Mon travail consistait était celui d'un employé de vente non qualifie : vente, caisse, mise en rayon, déballage des livraisons..

J'ai des idées mais je n'arrive pas à trouver de problématiques... Donc partant de la, je ne peux pas vraiment avancer. Et vraiment j'ai peur d'etre à court d'idée pour remplir les conditions de quantité.

Par **Camille**, le 15/09/2012 à 10:42

Bonjour,

[citation]Je suis en droit[/citation]

Je m'en doute, mais dans quels domaines ?

[citation]Mon travail consistait était celui d'un employé de vente non qualifie : vente, caisse, mise en rayon, déballage des livraisons.. [/citation]

A vue de nez, je dirais

Droit social/relations sociales dans une entreprise, droit du travail, réglementation sur les emplois saisonniers

Droit commercial, droit de la consommation, relations fournisseurs, dont réglementation sur les soldes

Accessoirement, suivant expérience vécue ou pas, harcèlement moral ou sexuel dans l'entreprise...

En plus, c'est d'actualité !

[smile4]